



problème de toiture voisin

Par **banbou**, le **26/08/2010** à **14:42**

Bonjour

J'ai un problème de voisinage.

Mon voisin a son hangar en tôle qui est à moins de 80cm de mon mur, entre ces deux murs existe un écoulement mitoyen pour eau pluviale. A un endroit, son toit en tôle et sa gouttière descendent en dessous de ma toiture et vient s'accoler à mon mur en pierre. Sa gouttière fuit sur mon mur et engendre des problèmes d'humidités, à l'intérieur comme à l'extérieur, ainsi que des joints de mur qui s'effritent, des auréoles sur le plâtre etc...

A cet endroit je ne peux même pas atteindre ma toiture pour l'entretenir ou poser une gouttière.

Question:

Y a t'il une distance minimum a respecter entre nos murs ?

Ai-je un recours au niveau des assurances ?

Doit il revoir le toit en tôle qui touche ma maison ?

Y a t'il un droits d'échelle et si oui de quel distance ?

A t'il le droits que sa gouttière vienne toucher mon mur?

```

/
/
_____ /
//
///
_____/---- /l----l/ M=moi
|||||
|L|||M|L=lui
|||||
|||||

```